



LA POLITIQUE D'ACHAT RESPONSABLE UN CHANGEMENT STRATÉGIQUE À APPRIVOISER

ANNE-SOPHIE DEMERS, CONSEILLÈRE EN DD
JEAN LUSSIER, ING. DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT

Plan de la présentation

2

- Le cadre juridique
- Le développement durable au Cégep
- La politique d'achat responsable et ses objectifs
- Des exemples concrets d'application
- Les défis
- Les prochaines étapes
- Un petit quiz....

Le cadre juridique de l'approvisionnement responsable

3

- Loi 118 sur le développement durable;
- Loi sur les contrats des organismes publics;
- Règlement sur les contrats d'approvisionnement des ministères et des organismes publics;
- Règlement n° 14 relatif aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction.

Le développement durable au cœur des façons de faire du Cégep de Sherbrooke

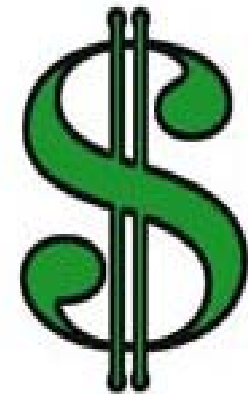
4

- **Plan stratégique de développement 2011-2016**, l'intégration des valeurs de durabilité dans la vision institutionnelle;
- **Projet éducatif**, un engagement à former des acteurs de changements en accord avec nos valeurs de citoyen corporatif responsable;
- **Certification LEED EBOM**, une occasion de revoir l'ensemble des processus de gestion dans un contexte de durabilité.
- **Le Plan d'action de gestion des GES**, un encadrement serré de nos choix corporatifs.

La politique d'achat responsable, un levier pour être un acteur de changement

5

- Chaque année, les établissements d'enseignement supérieur du Québec dépensent plus d'un milliard de dollars pour leurs approvisionnements;
- Les pouvoirs publics peuvent jouer un rôle majeur dans la promotion d'une consommation plus responsable en modifiant leurs modes de consommation pour s'orienter vers ce qu'on appelle des «approvisionnements responsables».
- Budget annuel du cégep en achat de biens et services : \$10M





Objectifs de la Politique d'achat responsable

6

- ❑ Communiquer aux fournisseurs et partenaires la préoccupation liée aux achats en terme de durabilité;
- ❑ Favoriser l'utilisation de produits et services existants ayant une faible empreinte écologique;
- ❑ Développer de nouvelles façons d'acheter qui aident à réduire ou à prévenir les problèmes sociaux et environnementaux dans un contexte économique acceptable;
- ❑ Assurer un contrôle plus important avec les fournisseurs quant aux standards exigés liés au développement durable;
- ❑ Développer auprès des fournisseurs une plus grande conscience écologique

Objectifs de la directive d'achats responsables

7

- Priorisation des 3 R-VE (Réduction, réemploi, récupération, valorisation et élimination);
- Priorité aux produits bénéficiant de certifications environnementales et sociales reconnues internationalement.
- Politique connexe: Plan de réduction des GES et politique de gestion des matières résiduelles



Des exemples concrets:

8

-Travaux de construction (depuis 2004)

Réutilisation ou recyclage des équipements existants et rebuts de chantier

Choix des matériaux vs cycle de vie, entretien, durabilité, etc..

-Devis de services d'entretien ménager (2005)

Produits écologo, green seal, équipements energy star, station de dosage, traçabilité des produits et travaux, formation du personnel, proximité du fournisseur

-Remplacement du système de téléphonie (2006)

Fabrication de proximité, recyclage ou réutilisation des équipements, service de proximité.

-Projet d'efficacité énergétique (2007)

Solutions vertes (éoliene, équipements solaires, énergie renouvelable,) contribution à la Politique de DD = LEED EBOM, service de proximité

)

Des exemples concrets:

9

-Services de reproduction de notes de cours (2011)

Service de proximité, principe du « paperless », recyclage des rebuts de production.

-Achat de sièges pour la salle de spectacle (2012)

Certification des composantes (tissus, structure, etc.), fabrication et service de proximité, % de matériaux recyclés et recyclables

-Remplacement du système de clés (2011)

Fabrication et service de proximité, recyclage des matériaux obsolètes.

-Services professionnels architecture, ingénierie (2011)

Proximité des fournisseurs, contribution à la politique de DD, professionnels certifiés LEED, solutions novatrices

Devis entretien ménager

10

	Note minimum	Éléments satisfaisant	Note maximum
Contribution de l'entreprise pour l'atteinte des objectifs prévus à la politique de développement durable	0	18	30
Présence d'un programme de réduction des matières résiduelles	0	9	15
Localisation de l'entreprise à l'intérieur d'un rayon de 50km	0	6	10
Proximité de l'approvisionnement des produits consommables	0	12	20
Présence d'un système de traçabilité	0	6	10
Utilisation de machine à haute efficacité énergétique	0	9	15

Siège de la salle Alfred-Desrochers (suite)

11

	Note minimum	Éléments jugés satisfaisants	Note maximum
Description du programme d'assurance de la qualité	0	21	30
Certification ISO 9001 :2008 du FOURNISSEUR (10 points) et du manufacturier (10 points)	0	N/A	20
Existence d'une politique de développement durable chez le manufacturier copie à l'appui (25 points)	0	18	25
Proximité des lieux de fabrication et de distribution	0	18	25
	25		

Siège de la salle Alfred-Desrochers (suite)

12

	Note minimum	Éléments jugés satisfaisants	Note maximum
Qualité du produit robustesse, confort	0	28	40
Qualité du tissu et choix de couleurs	0	7	10
Certifications des composantes	0	7	10
% de matériaux recyclés	0	7	10
% de matériaux recyclables	0	7	10
Garanties des composantes	0	7	10
Disponibilité et proximité des pièces	0	7	10

Notes de cours

- Programme d'assurance de la qualité, développement durable et environnemental (30 points)
- 5.3.3.1 Le prestataire de services doit expliquer son approche en matière d'assurance qualité quant aux biens livrables et au respect des délais apparaissant au contrat et fournir la description de ce programme.

Notes de cours (suite)

- 5.3.3.2 Le prestataire doit détailler sa politique en matière de développement durable et environnemental et il doit démontrer comment il compte l'appliquer lors de la réalisation du présent contrat. L'utilisation d'équipements de type « energy star » et un processus « paperless » bonifiera le pointage. Le prestataire doit expliquer aussi, comment il prévoit disposer des copies en trop ou de mauvaise qualité et expliquer comment il entend disposer des cartouches de résidus d'encre, des cartouches vides et des équipements désuets. Une disposition écologique bonifiera le pointage.

Notes de cours (suite)

15

- 5.3.3.3 Le Cégep exige un minimum 30 % de fibres recyclées dans le papier utilisé. Voici les points alloués selon les pourcentages de fibres recyclées :
- a) Un papier blanc comprenant 30% de fibres recyclées : 3.5 points
- b) Un papier blanc constitué de 100% de fibres recyclées : 5 points
- Le Cégep favorise l'octroie de contrats d'approvisionnement, de services et de constructions pour des biens, services ou travaux de construction qui permettent de maintenir ou d'améliorer la qualité de l'environnement et de promouvoir le développement durable, et ce, dans le respect de sa politique de développement durable.

Note de cours

- Une marge préférentielle a été ajoutée à cette évaluation qualité. Dans ce cas, le prix soumis par un tel prestataire de services est, aux seules fins de déterminer l'adjudicataire, réduit du pourcentage de marge préférentielle prévu, et cela, sans affecter le prix soumis aux fins de l'adjudication du contrat. Le prestataire de services qui répond à l'apport d'une spécification liée au développement durable et à l'environnement prévue à l'article se verra accorder une marge préférentielle pouvant aller jusqu'à 10 %.

Notes de cours (suite)

17

- Le facteur de proximité sera évalué pour obtenir cette majoration :
- + 5% sera accordé si le prestataire de services est situé à moins de 25km ou moins du Cégep
- + 5% sera accordé si le manufacturier du papier recyclé est situé à 800km ou moins du Cégep

Si le concept est simple à comprendre, sa mise en application est plus ardue...

18

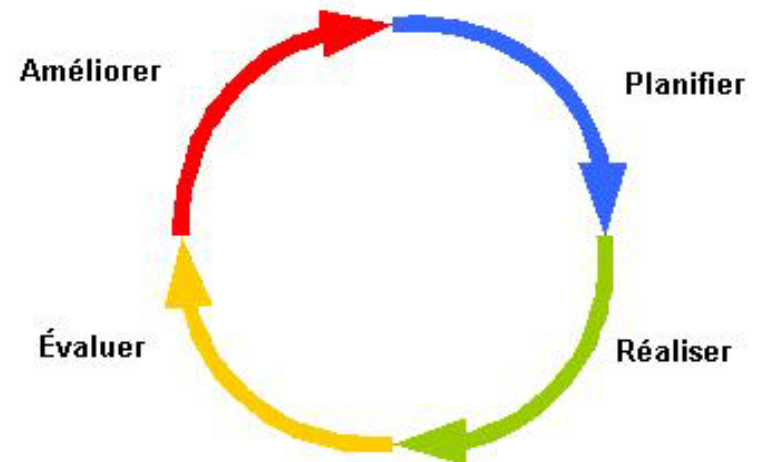
- Quantifier et suivre la progression des efforts à l'aide d'indicateurs de performance;
- la prise en compte de l'ensemble des critères est complexe, cela d'autant plus que certaines approches peuvent être difficiles à évaluer (ex: analyse de cycle de vie)
- La résistance au changement du personnel de l'approvisionnement!



Les prochaines étapes

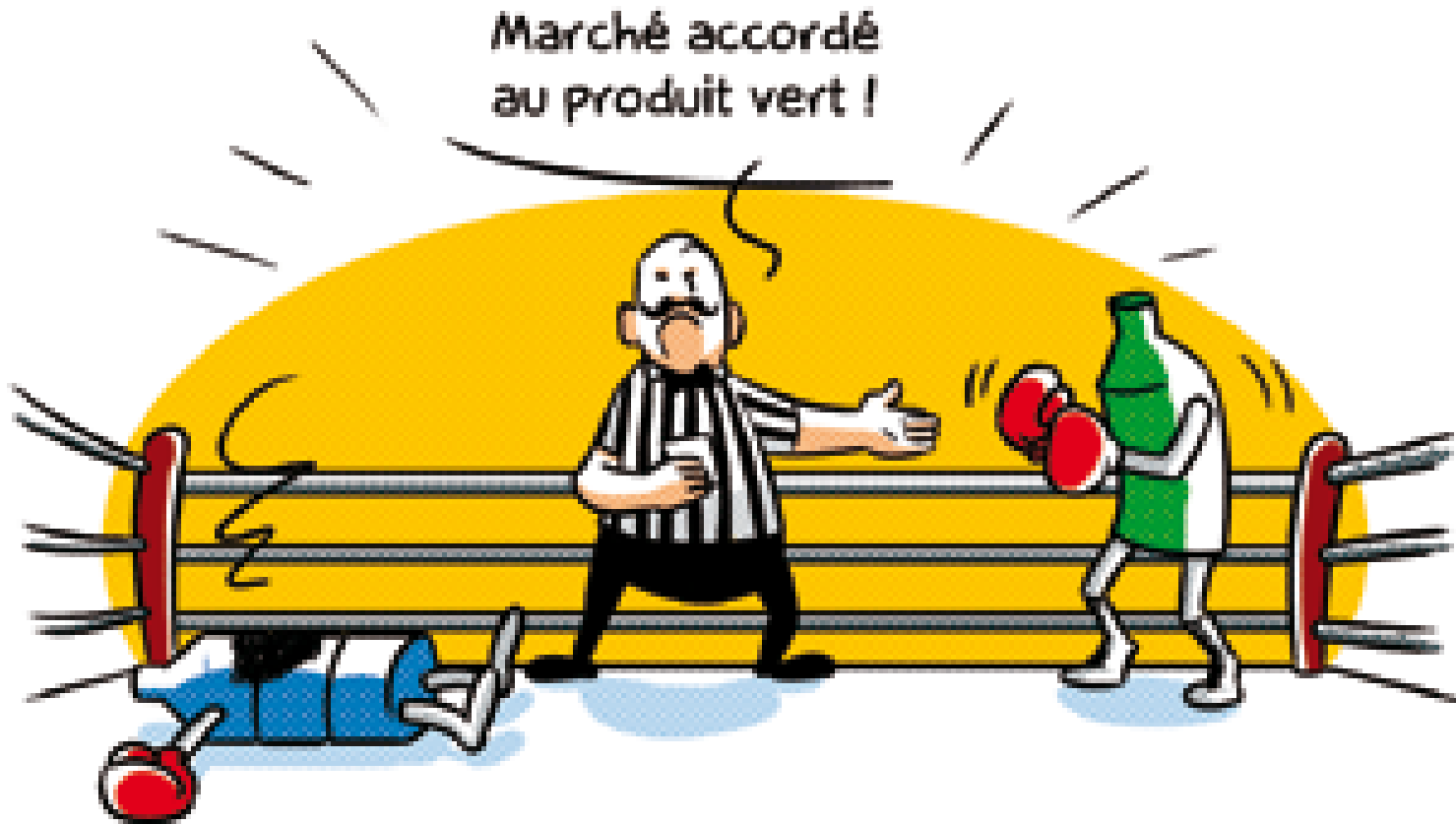
19

- Un guide de référence pour sensibiliser les requérants;
- Divulguer nos lignes directrices en développement durable à nos fournisseurs;
- Revoir le système informatique afin de documenter la proportion des achats entrant dans la catégorie « Achat responsable »
- Faire les choses simplement!



Conclusion

20



Merci de votre attention!